

empressé pour toutes leurs entreprises inspirées par la justice et la charité. Aussi bien elle est le modèle le plus achevé de la société universelle, et elle dispose, de par son organisation même et ses institutions, d'une merveilleuse influence pour rapprocher les hommes, en vue non seulement de leur salut éternel, mais même de leur prospérité matérielle. Car elle leur enseigne à user des biens temporels de manière à ne point perdre les biens éternels. "Après avoir cité ce passage de la lettre pontificale, Yves de la Brière fait observer que "tout désigne la grande société religieuse dont le Pontife de Rome est le suprême pasteur en ce monde pour apporter une collaboration de première importance à la difficile et périlleuse entreprise d'organiser juridiquement la paix entre les nations." Il s'écrie: "Vraiment, la seule internationale qui tienne est bien le catholicisme." On le comprend de plus en plus parmi les hommes d'Etat dignes de ce nom. A la réunion du conseil de la ligue des nations à Rome, durant le mois de mai dernier, un homme politique anglais et protestant, M. Balfour, délégué de la Grande-Bretagne, proposa spontanément à ses collègues la participation pontificale. "Son argument était tiré de l'énormité des obstacles qui s'opposent en tout pays à l'œuvre pacificatrice de la société des nations, et il concluait à bon droit qu'on ne pouvait négliger de gaieté de cœur un concours aussi profondément sincère et désintéressé, un concours d'aussi haute valeur morale, que celui du Pontife romain. La suggestion fut écartée par le représentant de l'Italie, M. Nitti, et le représentant de la France, M. Léon Bourgeois, pour des motifs qu'il est aisé de comprendre et qu'il serait honteux d'avouer."

Cependant la question est maintenant posée. N'incombe-t-il pas aux dirigeants de l'opinion catholique universelle de faire en sorte que la revendication des droits du Saint-Siège et de sa collaboration future à l'organisation juridique internationale ne tombe pas dans l'oubli ?